



## Minisession Île-de-France du 10 au 12 juin 2014

La Roche-Guyon et ses environs. Sous la  
direction de Gérard ARNAL, Christian BOCK  
et Pauline FRILEUX

arnal.botanique@orange.fr  
christian.bock@u-psud.fr  
p.frileux@versailles.ecole-paysage.fr



Photo 1. Réserve naturelle des Coteaux de la Seine (juin 2012), © P. FRILEUX

**Participants** : **Annie BATAILLE** (F-76000 ROUEN - annie.bataille@wanadoo.fr), **Romain BOCQUET** (F-21000 DIJON - r.bocquet@yahoo.fr), **Vincent BONNEAU** (F-92240 MALAKOFF - vbonneau1@laposte.net), **Patrick DEGROOTE** (B-7080 EUGIES (FRAMERIES) - degrootepatrick@skynet.be), **Marie-Louise DUSSARRAT** (F-78300 POISSY - marie-louise.dussarrat@wanadoo.fr), **Gilles GENEIX** (F-75010 PARIS - gilles.geneix@gmail.com), **Olivier GONIN** (F-75003 PARIS - botanismos@sfr.fr), **Clarisse GUIRAL** (F-75018 PARIS - cla\_guiral@hotmail.com), **Pierre MAURICE** (F-78000 VERSAILLES - maurice.pierre@yahoo.fr), **Joseph MENES** (F-45220 CHATEAU-RENARD - joseph.menes049@orange.fr), **Bruno PETREMENT** (B-6769 GEROUVILLE - brunopetrement@skynet.be).

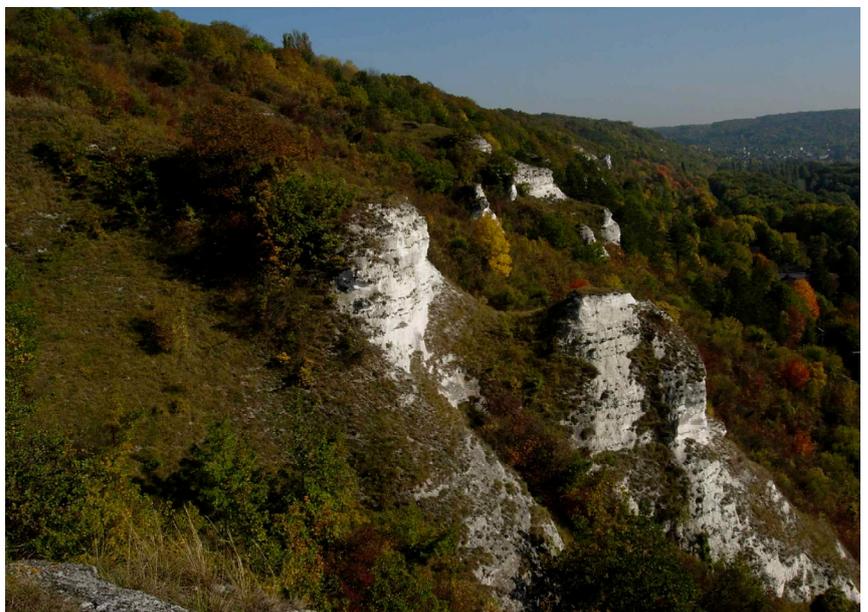


Photo 2. Pinacles de craie, Réserve naturelle des Coteaux de la Seine (octobre 2008), © P. FRILEUX

## Compte rendu du mardi 10 juin 2014 - Coteau calcicole de Roconval, carrière du bois du Parc et butte du bois de Villiers

**Clarisse GUIRAL**

F-75018 PARIS  
cla\_guiral@hotmail.com

**Vincent BONNEAU**

F-92240 MALAKOFF  
vbonneau1@laposte.net

### Introduction

Guidés par Gérard Arnal et Christian Bock, les participants à la mini-session ont visité trois stations situées sur les communes d'Amenucourt et Chaussy, dans le Val-d'Oise : une pelouse calcicole sur les coteaux de Roconval, une carrière dans le calcaire du Lutétien au bois du Parc et le flanc ouest de la butte du bois de Villiers. Le référentiel taxinomique utilisé est le celui de Tison & de Foucault (2014). Lorsque le nom de genre a récemment changé, d'anciennes désignations sont parfois indiquées entre parenthèses.



**Photo 2.** Organisateur et participants en action  
10 juin 2014, © C. GUIRAL

### Première station : les pelouses calcicoles de Roconval (commune d'Amenucourt)

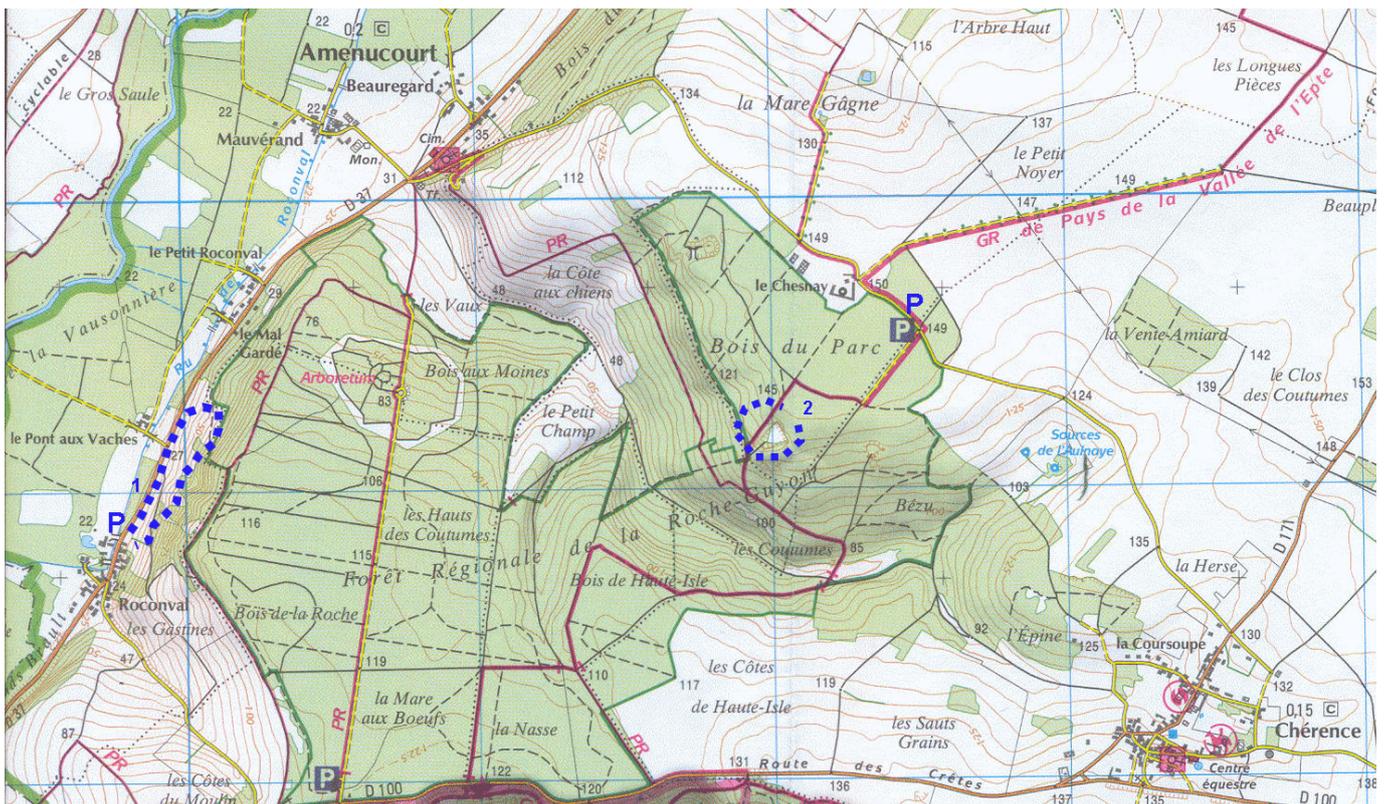
La matinée est consacrée à l'observation et l'inventaire de cette station, inscrite dans le périmètre Natura 2000. L'assise géologique est relativement homogène : la craie du Campanien surmonte la craie du Santonien. L'exposition ouest-nord-ouest de ces pelouses leur confère un caractère un peu plus frais que les pelouses de La Roche-Guyon.

Le bas des pentes est une zone de colluvions. La pelouse y est gagnée par *Arrhenatherum elatius*, *Galium mollugo*, *Filipendula ulmaria*, *Mentha suaveolens*... Les orchidées *Anacamptis pyramidalis* et *Gymnadenia conopsea*, dont certaines aux fleurs blanches, y sont en pleine floraison. La taille de certains involucre de salsifis évoque *Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*. En Île-de-France, cette sous-espèce n'est cependant présente qu'en Seine-et-Marne. Ici, il s'agit de *Tragopogon pratensis* subsp. *pratensis*.

Plusieurs plantes parasites sont l'occasion d'une mise au point concernant la systématique. *Phelipanche purpurea* est un holoparasite (ici sur *Achillea millefolium*) proche des



**Photo 1.** Pelouses calcicoles de Roconval parcourues par les participants - 10 juin 2014, © C. GUIRAL



**Carte 1.** Extrait de la carte topographique TOP25 IGN 2113 ET (Mantes-la-Jolie, Boucles de la Seine, PNR du Vexin français)

orobanches. *Rhinantus minor* est lui un hémiparasite. Selon les études de phylogénie moléculaire, les Scrophulariacées hémiparasites et les orobanches (*Phelipanche* inclus) dériveraient d'un ancêtre commun exclusif, qui fonde le clade des Orobanchacées. La famille des Scrophulariacées se retrouve de fait amoindrie, d'autant plus que nombre de ses anciens représentants sont aujourd'hui rattachés aux Plantaginacées.

Un peu plus haut, la pelouse calcicole, dominée par le Brachypode penné, est de plus en plus dense et s'enfriche. En périphérie ou par taches, les ligneux gagnent du terrain (*Quercus pubescens*, *Laburnum anagyroides*, *Cornus sanguinea*, *Juglans regia*, *Viburnum lantana*). Des écorchures persistent, en particulier du fait du passage de motocross.

L'architecture des inflorescences d'euphorbes est rappelée à partir de l'examen de pieds d'*Euphorbia seguieriana* (Photos 3 et 4). Il s'agit d'une ombelle de cymes de cyathes. Dans un cyathe, les fleurs mâles sont réduites à une étamine. Plus précisément, un rétrécissement à l'emplacement du périanthe manquant marquerait la limite entre le pédicelle de la fleur et le filet de l'étamine à proprement parler. Ces fleurs mâles entourent une unique fleur femelle réduite à un ovaire à trois stigmates. Selon cette interprétation, les glandes nectarifères bien visibles sur les euphorbes peuvent être vues comme les stipules des bractées involucreales. La forme de ces glandes est un critère important de détermination. Elle permet par exemple de distinguer *Euphorbia seguieriana*, observée ici, d'*E. loreyi* (*E. esula* subsp. *tristis* (Besser) Rouy, 1910), rencontrée sur certaines pelouses calcicoles de la région.

Liste des taxons relevés dans la pelouse de Roconval et autour de ses bosquets :



**Photo 3.** *Euphorbia seguieriana*, coteaux, Roche-Guyon - 18 mai 2013, © P. FRILEUX



**Photo 4.** *Euphorbia seguieriana*, coteaux, Roche-Guyon - 18 mai 2013, © P. FRILEUX

*Anacamptis pyramidalis*  
*Anthericum ramosum*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Asperula cynanchica*  
*Astragalus monspessulanus*  
*Avenula pubescens*  
*Blackstonia perfoliata*  
*Brachypodium rupestre*  
*Briza media* subsp. *media*  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta* (= *Bromus erectus* Huds., 1762)  
*Carex flacca*  
*Carlina vulgaris*  
*Cirsium acaulon*  
*Dactylis glomerata*  
*Echium vulgare*  
*Epipactis atrorubens*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia cyparissias*  
*Euphorbia seguieriana*  
*Euphrasia stricta*  
*Festuca lemanii*  
*Galium mollugo*  
*Genista tinctoria*  
*Gentianella germanica*  
*Gymnadenia conopsea*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helianthemum canum*  
*Helianthemum nummularium*  
*Himantoglossum hircinum*  
*Hippocrepis comosa*  
*Libanotis pyrenaica* subsp. *pyrenaica*  
*Linum catharticum* var. *catharticum*  
*Linum tenuifolium*  
*Lotus corniculatus*  
*Neottia ovata* (= *Listera ovata* (L.) R. Br., 1813)  
*Ononis natrix*  
*Ophrys fuciflora*  
*Ophrys insectifera*  
*Orchis purpurea*  
*Phelipanche purpurea* (= *Orobanche purpurea* Jacq., 1762)  
*Platanthera chlorantha*  
*Polygala calcarea*  
*Polygala vulgaris* subsp. *vulgaris*  
*Reseda lutea* subsp. *lutea*  
*Rhinanthus minor*  
*Scabiosa columbaria*  
*Sesleria caerulea* subsp. *caerulea*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Teucrium montanum*  
*Thesium humifusum*  
*Thymus drucei*  
*Tragopogon pratensis* subsp. *pratensis*

## Deuxième station : la carrière Saint-François (commune d'Amenucourt)

Le bois du Parc, qu'il faut parcourir pour atteindre la carrière, est installé sur des alluvions anciennes qui recouvrent le calcaire du Lutétien. Les plantes de l'ourlet le long des pistes ont été particulièrement examinées. Parmi elles, *Buglossoides purpureocaerulea* (= *Lithospermum purpureocaeruleum*) forme ici une très belle station ; un écotype calcicole bien représenté dans la vallée de la Seine de *Teucrium scorodonia* est aussi présent. Le calcaire du Lutétien a été exploité comme pierre à bâtir. Actuellement, le sol de la carrière est encore relativement maigre ; par places, il est pratiquement absent, d'où une colonisation par les ligneux réduite (Photo 5). C'est l'occasion d'explorer une riche flore calcicole.

Le chemin du retour dans la chênaie sessiliflore puis une hêtraie avec un beau sous-étage de buis enrichit la liste des espèces rencontrées, parmi lesquelles *Rosa arvensis*, aux styles soudés en une petite colonne.



**Photo 5.** Carrière Saint-François et son affleurement de calcaire Lutétien - 10 juin 2014, © C. GUIRAL

Espèces recensées dans le bois du Parc et ourlet le long des pistes :

*Acer campestre*  
*Acer pseudoplatanus*  
*Ajuga reptans*  
*Anemone nemorosa*  
*Aquilegia vulgaris*  
*Brachypodium sylvaticum*  
*Buglossoides purpureocaerulea* (= *Lithospermum purpureocaeruleum* L., 1753)  
*Buxus sempervirens*  
*Campanula trachelium* subsp. *trachelium*  
*Carex flacca*  
*Carex pendula*  
*Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*  
*Cornus mas*  
*Crataegus laevigata*  
*Dioscorea communis*  
*Euphorbia amygdaloides*  
*Hyssopus officinalis*  
*Lactuca muralis*  
*Lonicera xylosteum*  
*Melica uniflora*  
*Melittis melissophyllum* subsp. *melissophyllum*  
*Mercurialis perennis*  
*Monotropa hypopitys*  
*Neottia nidus-avis*  
*Orobanche hederæ*  
*Rosa arvensis*  
*Sanicula europaea*  
*Sorbus torminalis*  
*Stachys sylvatica*  
*Teucrium scorodonia*  
*Tilia cordata*  
*Trifolium medium*  
*Ulmus minor*  
*Valeriana officinalis*  
*Viburnum opulus*  
*Vicia sepium*  
*Vinca minor*  
*Vincetoxicum hirundinaria*

Taxons relevés dans la carrière Saint-François :

*Anacamptis pyramidalis*  
*Arabis hirsuta*  
*Avenula pubescens*  
*Brachypodium rupestre*  
*Bromopsis erecta* subsp. *erecta*  
*Bupleurum falcatum*  
*Campanula rapunculus*  
*Campanula rotundifolia*  
*Carlina vulgaris*  
*Centaurium erythraea*  
*Epipactis atrorubens*



**Photo 6.** *Orobanche teucrii*,  
Gommecourt - 11 juin 2012, © P. FRILEUX



**Photo 7.** *Orobanche teucrii*,  
Gommecourt - 11 juin 2012, © P. FRILEUX

*Euphorbia cyparissias*  
*Euphrasia stricta*  
*Galium pumilum*  
*Gymnadenia conopsea*  
*Helianthemum nummularium*  
*Hieracium lachenalii*  
*Hippocrepis comosa*  
*Iberis amara*  
*Iris foetidissima*  
*Leontodon hispidus*  
*Libanotis pyrenaica* subsp. *pyrenaica*  
*Linum catharticum* var. *catharticum*  
*Lotus corniculatus*  
*Neottia ovata* (= *Listera ovata* (L.) R. Br., 1813)  
*Ophrys apifera*  
*Orchis militaris*  
*Orchis purpurea*  
*Orobanche teucrii* (photos 6 et 7)  
*Pilosella officinarum* (= *Hieracium pilosella* L., 1753)  
*Potentilla verna*  
*Poterium sanguisorba* (= *Sanguisorba minor* Scop., 1771)  
*Prunella laciniata*  
*Rubia peregrina*  
*Silene nutans*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Valeriana officinale*  
*Veronica orsiniana*

### Troisième station : la butte du bois de Villers (commune de Chaussy)

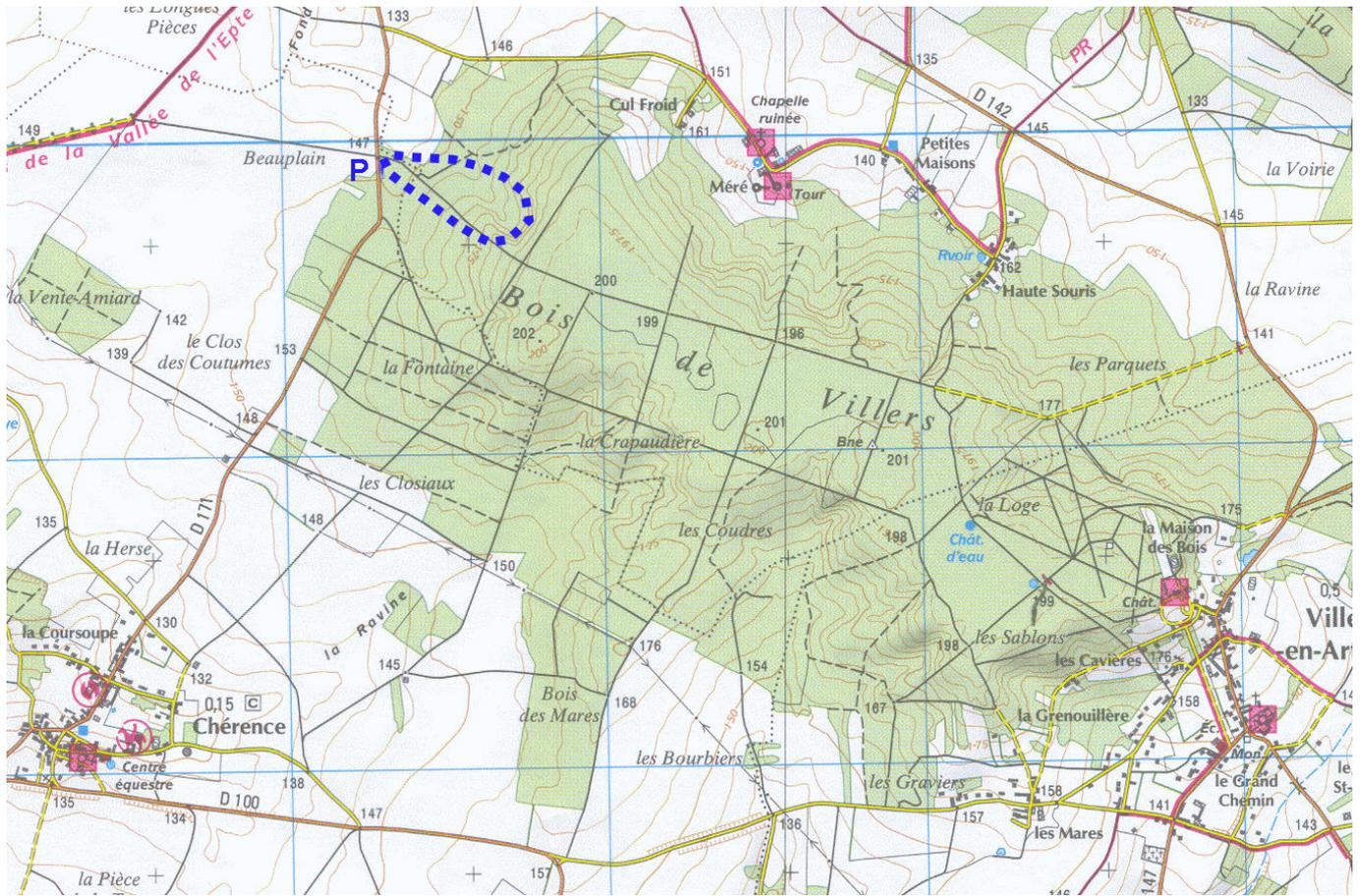
La butte du bois de Villers est constituée de roches du Stampien : les sables de Fontainebleau et leur chapeau d'argile à meulière surmontent les marnes vertes du Sannoisien. Celles-ci ne pouvant être traversées par les eaux d'infiltration, la base des sables de Fontainebleau est marquée par une ligne de sources. L'une de ces sources, occupée par une aulnaie à sphaignes, a été observée à la descente.

Les sessionistes ont d'abord traversé une chênaie-charmaie qui couvre les marnes. La décomposition des feuilles y est rapide et les vers de terre actifs, ce qui se traduit par une litière de feuilles fines et reposant directement sur les horizons organo-minéraux du sol (humus de type mull).

La présentation de *Dryopteris affinis* subsp. *borreri*, sous-espèce triploïde, fut l'occasion de détailler sa reproduction : la méiose qui conduit à la formation des spores est précédée dans la plupart des cas d'une mitose sans cytotélerèse. Les spores et le prothalle sont donc triploïdes, comme le sporophyte qui se forme sans fécondation. *D. affinis* subsp. *borreri* est donc apogame. *D. filix-mas* est quant à lui d'origine allotétraploïde ; la méiose peut donc se produire normalement et le sporophyte est issu d'une fécondation.

Plus haut sur la butte, sur les sables de Fontainebleau, apparaissent des plantes de la Chênaie sessiliflore en même temps que la litière de feuilles mortes parcourue de filaments mycéliens s'épaissit, signe du passage d'un humus de type mull à un dysmoder. Le sol, pauvre en argile et en calcium, n'est pas favorable aux lombrics, d'où cette accumulation de matière organique en surface. L'altitude (la butte dépasse 200 m) et l'exposition ouest du versant confèrent une ambiance fraîche et presque montagnarde à la flore, comme en témoigne la présence de *Vaccinium myrtillus*, *Ilex aquifolium*, *Sorbus aucuparia* et de *Leucobryum glaucum* en gros coussins.

Dans un vallon voisin, des sources acides au contact entre argile verte du stampien inférieur et sables de Fontainebleau déterminent l'existence d'une aulnaie-bétulaie à Sphaignes. Ce groupement est rare en Ile-de-France en raison des conditions écologiques qui le déterminent et de la trop fréquente eutrophisation des sources dans cette situation. Deux Fougères rares dans cette région s'y maintiennent : *Osmunda regalis* en bordure des sphaignes et *Blechnum spicant* sur la pente.



**Carte 2.** Extrait de la carte topographique TOP25 IGN 2113 ET (Mantes-la-Jolie, Boucles de la Seine, PNR du Vexin français).

En suivant le thalweg, on constate le passage à l'Aulnaie à *Carex pendula* et *Equisetum maximum*, groupement méso-eutrophe témoin de l'enrichissement des eaux par drainage venu des versants.

Plantes rencontrées dans la chênaie-charmaie :

- Asplenium scolopendrium*
- Brachypodium sylvaticum*
- Carex sylvatica* subsp. *sylvatica*
- Circaea lutetiana*
- Dryopteris affinis* subsp. *borreri*
- Dryopteris carthusiana*
- Dryopteris filix-mas*
- Galium odoratum*
- Neottia ovata* (= *Listera ovata* (L.) R. Br., 1813)
- Neottia nidus-avis*
- Polystichum setiferum*
- Rosa arvensis*
- Veronica montana*

Plantes rencontrées dans la chênaie à houx et myrtilles :

- Athyrium filix-femina*
- Avenella flexuosa* subsp. *flexuosa* (= *Deschampsia flexuosa* (L.) Trin., 1836)
- Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*
- Carex sylvatica*
- Castanea sativa*
- Convallaria majalis*
- Hypericum pulchrum*
- Ilex aquifolium*
- Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*
- Luzula forsteri*
- Melampyrum pratense*
- Pteridium aquilinum*
- Quercus petraea* subsp. *petraea* (= *Quercus sessiliflora* subsp. *sessiliflora*)
- Vaccinium myrtillus*
- Veronica officinalis*

Plantes de l'aulnaie à sphaignes :

- Alnus glutinosa*
- Betula pubescens*
- Blechnum spicant*
- Carex remota*
- Dryopteris dilatata*
- Osmunda regalis*

Cette journée fut riche d'enseignements pour les participants. Connaissant le terrain sur le bout des doigts, Gérard et Christian ont fait preuve d'une pédagogie exemplaire et de leur expertise dans les nombreux domaines de la biologie végétale, bien au-delà de la floristique et de la phytosociologie. Nous les en remercions.

De retour à La Roche-Guyon, une partie du groupe se rend sur le coteau au dessus du village pour observer quelques espèces thermophiles subspontanées qui furent certainement introduites dans le parc du château. Les substrats rocheux et l'exposition sud offrent des conditions favorables à trois espèces thermophiles : *Clematis flammula*, qui localement envahit la pelouse calcaire en grandes nappes, *Rhamnus alaternus*, en saxicole, et *Fraxinus ornus*.

## Compte rendu de la journée du 11 juin 2014 - Réserve naturelle des coteaux de la Seine au départ de Chérence, la butte du Hutrel et les pelouses du bois du Chesnay

**Marie-Louise DUSSARRAT**

F-78300 POISSY

marie-louise.dussarrat@wanadoo.fr

**Pierre MAURICE**

F-78000 VERSAILLES

maurice.pierre@yahoo.fr

### Introduction

Toujours guidés par Gérard Arnal et Christian Bock, deux sites fort différents ont été visités lors de cette journée : le matin, au départ de Chérence, le versant qui surplombe la Seine sur sa rive droite, l'après-midi, la butte du Hutrel et ses environs, sur la commune de Saint-Martin-la-Garenne. Le référentiel taxinomique utilisé est *Flora Gallica* (Tison & de Foucault, 2014). Pour quelques taxons, des synonymes sont indiqués entre crochets.

### Premier site : la Réserve naturelle des coteaux de la Seine au départ de Chérence

Depuis le village de Chérence, nous empruntons un chemin qui à travers champs nous conduit jusqu'au rebord du plateau. De là s'offre un remarquable panorama sur le méandre de la Seine, depuis Mantes-la-Jolie à l'Est jusque Bonnières vers l'Ouest. La rive opposée, convexe, alluvionnaire montre les restes de quelques landes en voie de colonisation forestière, ainsi que les stigmates d'exploitations de granulats. Derrière nous, au Nord de Chérence se profile la butte de Villers-en-Arthies et vers l'Ouest se devine la vallée de l'Epte.

Dans cette partie est du méandre de la Seine, on retrouve la succession de roches que nous avons pour la plupart rencontrées la veille, soit, de haut en bas : le calcaire grossier du Lutétien, les sables de Cuise (Yprésien supérieur), les argiles du Sparnacien (Yprésien inférieur), puis les assises de craie : la craie blanche à bancs de silex noirs (Campanien), qui donne des pinacles escarpés, et la craie à silex en bancs rapprochés (Santonien), qui donne des promontoires aux formes plus arrondies.

Le versant qui s'étend à nos pieds est exposé plein sud.

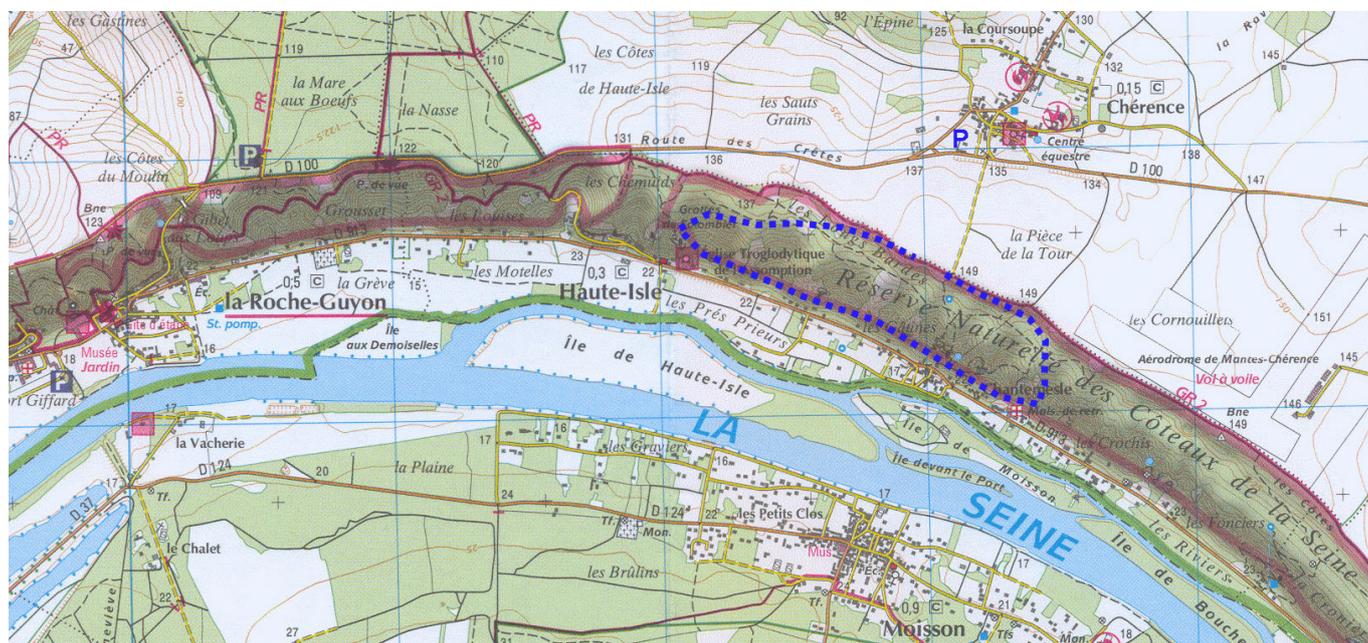
Nous commençons la descente sur le coteau le long d'un sentier raide et glissant. Voici les plantes que nous y avons rencontrées, sur le calcaire du Lutétien :

*Anacamptis pyramidalis*  
*Astragalus monspessulanus*  
*Bromopsis erecta* [= *Bromus erectus* Huds., 1762]  
*Bupleurum falcatum*  
*Eryngium campestre*  
*Euphorbia seguieriana*  
*Festuca marginata*  
*Genista tinctoria*  
*Globularia bisnagarica*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helianthemum canum* [= *Helianthemum oelandicum* subsp. *incanum* (Willk.) G. López, 1992]  
*Himantoglossum hircinum*  
*Koeleria pyramidata*  
*Ononis natrix*  
*Orobanche amethystea* (sur *Eryngium*)  
*Prunus mahaleb*  
*Stachys recta*  
*Thymus praecox*  
*Trisetum flavescens*

Nous nous arrêtons quelque temps dans une ancienne carrière d'exploitation souterraine du calcaire lutétien et dans laquelle on distingue des stratifications entrecroisées, puis repartons jusqu'à l'une des rares stations de *Cytisus decumbens* (CR : en danger critique). À la même hauteur sur le coteau, *Odontites vernus* subsp. *vernus* est en fleur. Sa présence étonne nos guides car cette sous-espèce à floraison pré-estivale est rarement notée.

En route, nous relevons :

*Avenula pubescens*  
*Blackstonia perfoliata*  
*Brachypodium rupestre*  
*Bromopsis erecta* [= *Bromus erectus* Huds., 1762]  
*Coronilla minima*  
*Cytisus decumbens*  
*Euphorbia cyparissias*  
*Hippocrepis comosa*  
*Odontites vernus* subsp. *vernus*  
*Orobanche alba*  
*Orobanche teucrii*  
*Rhamnus cathartica*



**Carte 1.** Extrait de la carte topographique TOP25 IGN 2113 ET (Mantes-la-Jolie, Boucles de la Seine, PNR du Vexin français)



**Photo 1.** *Cystisus decumbens*, 11 juin 2014, © P. MAURICE

Nous continuons la descente en sous-bois, au niveau des sables de Cuise. Une ancienne prairie de fauche dans laquelle le boisement s'est installé est devenue une jeune chênaie-frênaie calcicole en environ cinquante ans. La présence de *Mercurialis vivace* est typique. Sont présents :

- Carex flacca*
- Carex sylvatica*
- Mercurialis perennis*
- Sanicula europaea*

Plus bas, nous traversons la zone à argile plastique du Sparnacien, zone de captage de sources. Les frênes sont toujours présents. On note :

- Acer campestre*
- Acer pseudoplatanus*
- Brachypodium sylvaticum*
- Dioscorea communis* [= *Tamus communis* L., 1753]
- Fraxinus excelsior*
- Neottia ovata* [= *Listera ovata* (L.) R. Br., 1813]
- Rubia peregrina*
- Rubus caesius*
- Vincetoxicum hirundinaria*
- Viola hirta*

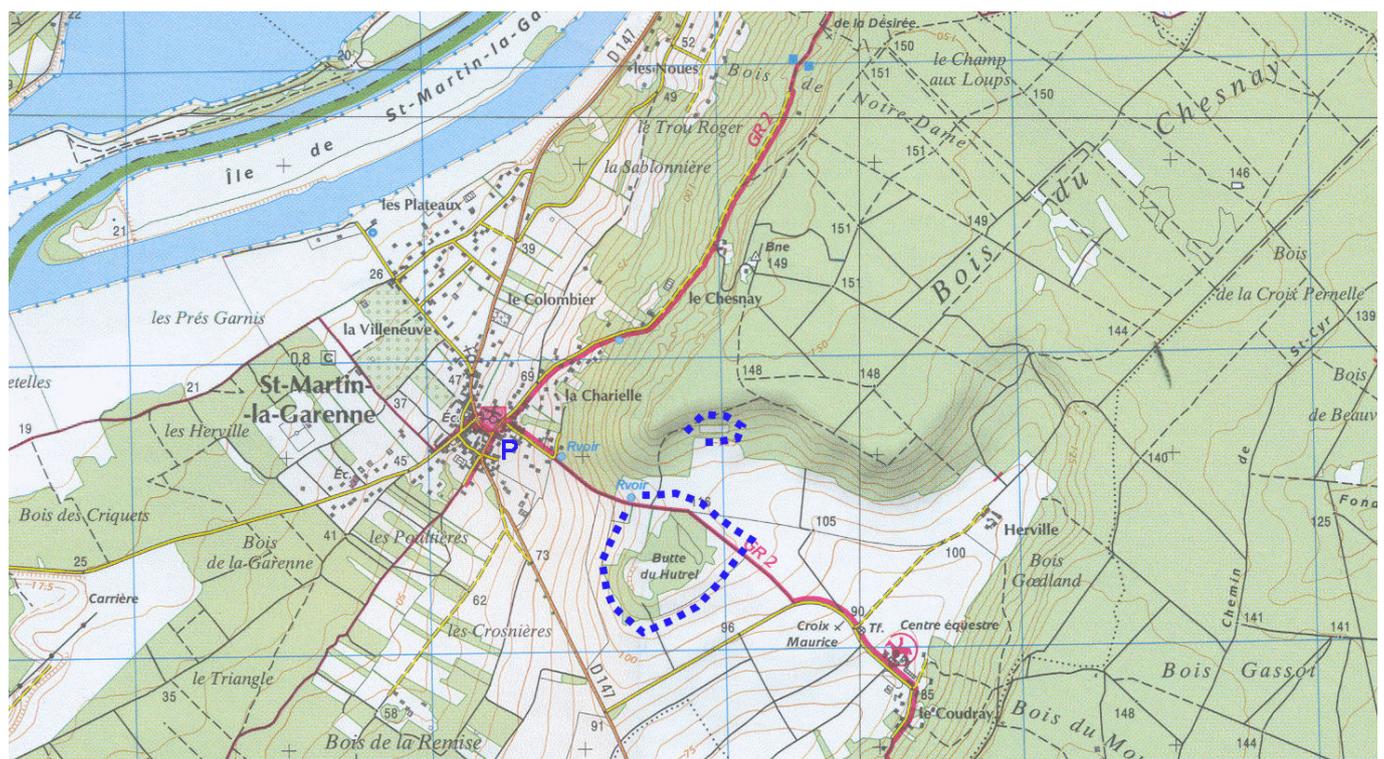
Vers la mi- pente du coteau, au sortir du bois se présente une pelouse, et nous parvenons au pinacle dont la photographie a été publiée par ALLORGE dans sa thèse sur « les associations végétales du Vexin français » (1922) et que nous comparons au paysage actuel. La végétation était alors rase. Aujourd'hui, deux types de groupements végétaux sont présents : entre les pinacles, la présence de colluvions permet l'existence d'un sol profond. Une pelouse dense à *Brachypode* s'y développe et elle est largement colonisée par les ligneux calcicoles qui peuvent installer leur système racinaire. Sur les pentes raides où affleure la craie, nous constatons les mêmes bandes de pelouse à *Seslérie* que sur la photographie ancienne. Il s'agit bien d'une formation stable, qui n'est pas colonisée par les ligneux. La pente forte entrave la formation d'un sol, et limite la disponibilité de l'eau.

À l'approche des pinacles, on note :

- Anemone pulsatilla*
- Epipactis atrorubens*
- Euphrasia stricta*
- Galatella linosyris* (qui fleurira en fin d'été)
- Genista tinctoria*
- Globularia bisnagarica*
- Helianthemum canum* [= *Helianthemum oelandicum* subsp. *incanum* (Willk.) G. López, 1992]
- Linum tenuifolium*
- Melampyrum arvense*
- Odontites vernus*
- Ononis natrix*

Voici les plantes relevées sur les pinacles :

- Amelanchier ovalis*
- Ajuga chamaepitys*
- Centaurea scabiosa*
- Euphorbia loreyi* [= *Euphorbia esula* subsp. *tristis* (Besser) Rouy, 1910]
- Libanotis pyrenaica*
- Linum catharticum*
- Melica ciliata*
- Phyteuma orbiculare* subsp. *tenerum*
- Prunus mahaleb*
- Reseda lutea*
- Sedum sexangulare*
- Seseli montanum*



**Carte 2.** Extrait de la carte topographique TOP25 IGN 2113 ET (Mantes-la-Jolie, Boucles de la Seine, PNR du Vexin français)

*Stipa gallica* [= *Stipa eriocalis* subsp. *lutetiana* H. Scholz, 1968]

*Teucrium chamaedrys*

*Teucrium montanum*

*Stipa gallica* est en limite septentrionale de son aire. Espèce très rare en Ile-de-France, elle se localise ici sur le rebord du pinacle et dans dans quelques trous de la pelouse à Séslerie. Elle présente une « technique de germination » remarquable : la glumelle entourant le fruit (caryopse) se prolonge d'une longue arête, plumeuse à l'extrémité et glabre et torsadée près du fruit. Le vent se charge de faire tourner la plume et la vrille permet à la semence de s'enfoncer dans le sol. Le *Sedum sexangulare* était autrefois signalé dans cette zone, mais n'avait pas été revu. Il s'agirait d'une trouvaille.

La descente en sous-bois reprend ensuite jusqu'en bas de la pente. Le dénivelé total est de 140 m.



**Photo 2.** *Phyteuma orbiculare* subsp. *tenerum*, 11 juin 2014, © P. MAURICE



**Photo 3.** *Melica ciliata*, 11 juin 2014, © P. MAURICE



**Photo 4.** *Stipa gallica*, 11 juin 2014, © P. MAURICE

Au cours de la remontée nous aborderons un autre pinacle qui, outre une magnifique vue sur la vallée et La Roche Guyon, nous permettra de voir :

*Diplotaxis tenuifolia*

*Ononis pusilla*

*Rosa spinosissima* [= *Rosa pimpinellifolia* L., 1759]

*Thalictrum minus* subsp. *saxatile*

## Deuxième site visité : la butte du Hutrel et les pelouses du bois du Chesnay – Saint-Martin-La-Garenne

Depuis Chérence, nous reprenons les voitures quelques kilomètres vers le sud, pour nous rendre au village de Saint-Martin-la-Garenne. À partir du lavoir, le GR 2 mène à la butte du Hutrel. Le long du chemin et en bordure des champs, nous remarquons :

*Calendula arvensis* (en grand nombre)

*Geranium columbinum*

*Geranium sanguineum*

*Lathyrus aphaca*

*Lathyrus pratensis*

*Medicago lupulina*

*Orobanche picridis*

*Papaver rhoeas*

*Potentilla reptans*

*Potentilla verna* [= *Potentilla neumanniana* Rchb., 1832]

*Sherardia arvensis*

*Torilis arvensis*

*Valerianella dentata*

En quittant le chemin, nous arrivons sur une pelouse calcicole avec :

*Anacamptis pyramidalis*

*Blackstonia perfoliata*

*Briza media*

*Carex flacca*

*Cephalanthera damasonium*

*Genista tinctoria*  
*Gentianella germanica* (non fleuri)  
*Gymnadenia conopsea*  
*Juniperus communis*  
*Linum catharticum*  
*Lotus maritimus*  
*Monotropa hypopitys*  
*Neottia ovata* [= *Listera ovata* (L.) R. Br., 1813]  
*Ophrys apifera*  
*Orchis militaris*  
*Orobanche minor*  
*Platanthera chlorantha*  
*Polygala calcarea*  
*Salvia pratensis*  
*Thesium humifusum*



**Photo 5.** *Orobanche minor*, 11 juin 2014, © P. MAURICE

Nous nous dirigeons ensuite vers les anciennes carrières d'argile de la butte du Hutrel, qui forment aujourd'hui un ensemble de mares. Cet espace est répertorié en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) de type I et est inscrit au réseau Natura 2000 au sein du site « Coteaux et boucles de la Seine ». Nous notons :

*Briza media*  
*Cirsium acaulon*  
*Danthonia decumbens*  
*Helianthemum nummularium*  
*Juncus acutiflorus*  
*Ophioglossum vulgatum*  
*Orobanche gracilis*  
*Populus alba*  
*Silaum silaus*  
*Succisa pratensis*  
*Thymus praecox*  
*Typha angustifolia*

*Ophioglossum vulgatum*, en forte régression dans la région est présent sur une superficie d'environ 1 m<sup>2</sup>. Il se maintient donc dans cette station. Il faut aussi noter que *Taraxacum palustre* (classé CR = critique) a été recherché, mais n'a pas été revu lors de la session.



**Photo 6.** *Orobanche gracilis*, 11 juin 2014, © P. MAURICE

Afin de terminer en beauté cette magnifique journée, nous herborisons sur une pelouse calcicole orientée plein sud et située au nord du GR 2. Nous y découvrons de nombreuses plantes vues la veille et dans la matinée :

*Anacamptis pyramidalis*  
*Anemone pulsatilla*  
*Arenaria serpyllifolia*  
*Brachypodium rupestre*  
*Briza media*  
*Carex flacca*  
*Catapodium rigidum*  
*Coronilla minima*  
*Echium vulgare*  
*Epipactis muelleri*  
*Euphorbia cyparissias*  
*Euphorbia seguieriana*  
*Galium pumilum*  
*Gymnadenia conopsea*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helianthemum canum* [= *Helianthemum oelandicum* subsp. *incanum* (Willk.) G. López, 1992]  
*Hippocrepis comosa*  
*Koeleria pyramidata*  
*Muscari neglectum*  
*Orobanche teucrii*  
*Potentilla verna* (= *P. tabernaemontani*)  
*Poterium sanguisorba* [= *Sanguisorba minor* Scop., 1771]  
*Quercus pubescens*  
*Scabiosa columbaria*  
*Seseli montanum*  
*Sesleria caerulea*  
*Stachys recta*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Thymus praecox*  
*Vicia tetrasperma*

C'est par un beau soleil, qui nous avait cruellement manqué le jour précédent, que nous concluons cette magnifique journée.



Figure 1. Christian Bock

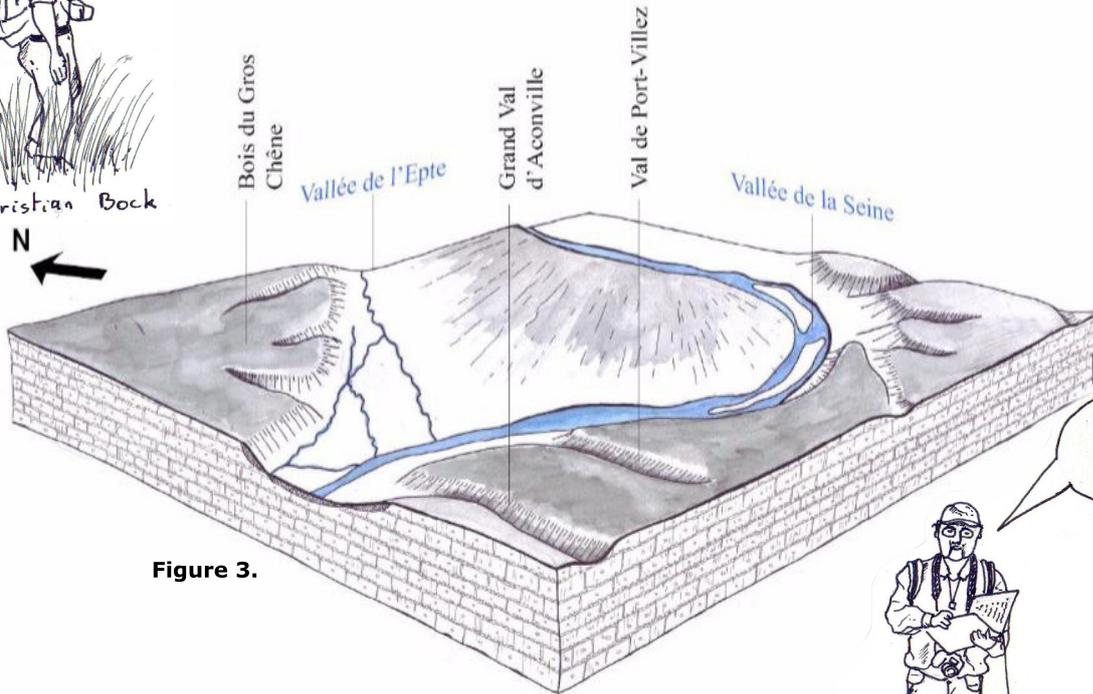


Figure 3.



Figure 2. Gérard Arnal

## Compte rendu de la journée du 12 juin 2014 - Coteaux et marais entre la Roche-Guyon et Giverny

### Romain BOCQUET

École nationale supérieure de paysage  
F-78000 VERSAILLES  
r.bocquet@yahoo.fr

### Olivier GONIN

École nationale supérieure de paysage  
F-78000 VERSAILLES  
o.gonin@ecole-paysage.fr

## Introduction

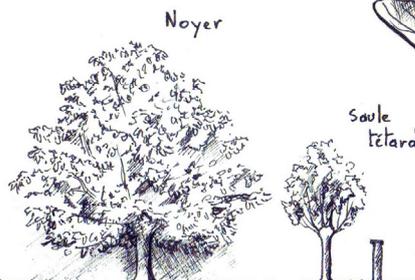
Pour cette troisième journée, Gérard Arnal et Christian Bock nous proposent de nous intéresser à quelques stations réparties dans un vaste méandre de la Seine. Nous cheminons par étapes de la Roche-Guyon à Giverny en voiture. Le référentiel taxinomique utilisé est le suivant : Gargominy O. *et al.* (2014). Pour quelques taxons, des synonymes sont indiqués entre crochets.

## Premier site : les bords de Seine à l'ouest de l'ancien pont (La Roche-Guyon)

La présentation d'*Aristolochia clematidis* est l'occasion de rappeler le mode de pollinisation à l'œuvre dans ce genre.

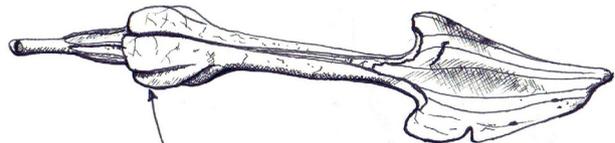
Figure 5.

Aristolochie  
clématite  
Jonc fin  
Baldingère  
Solidage tardif  
Orme champêtre



La Seine

Figure 4.



Ovaire infère  
comme un petit  
melon

Aristolochie : considérée  
comme adventice des vignobles  
mais curieusement on la  
retrouve dans les vallées.



Jeune fleur dressée,  
poilue à l'intérieur,  
orientée vers le  
fond de la fleur.  
L'insecte peut  
rentrer mais ne  
peut en sortir  
tant que la fleur  
n'est pas fécondée

Une fois fécondée, la fleur  
bascule vers le bas et perd  
ses poils permettant ainsi  
à l'insecte de sortir.

Les jeunes fleurs sont dressées, présentent des poils orientés vers le fond de la fleur, de sorte que les insectes peuvent rentrer mais pas en sortir. Une fois la fécondation assurée, la fleur bascule vers le bas et les poils de la corolle disparaissent, ce qui permet à l'insecte de sortir.

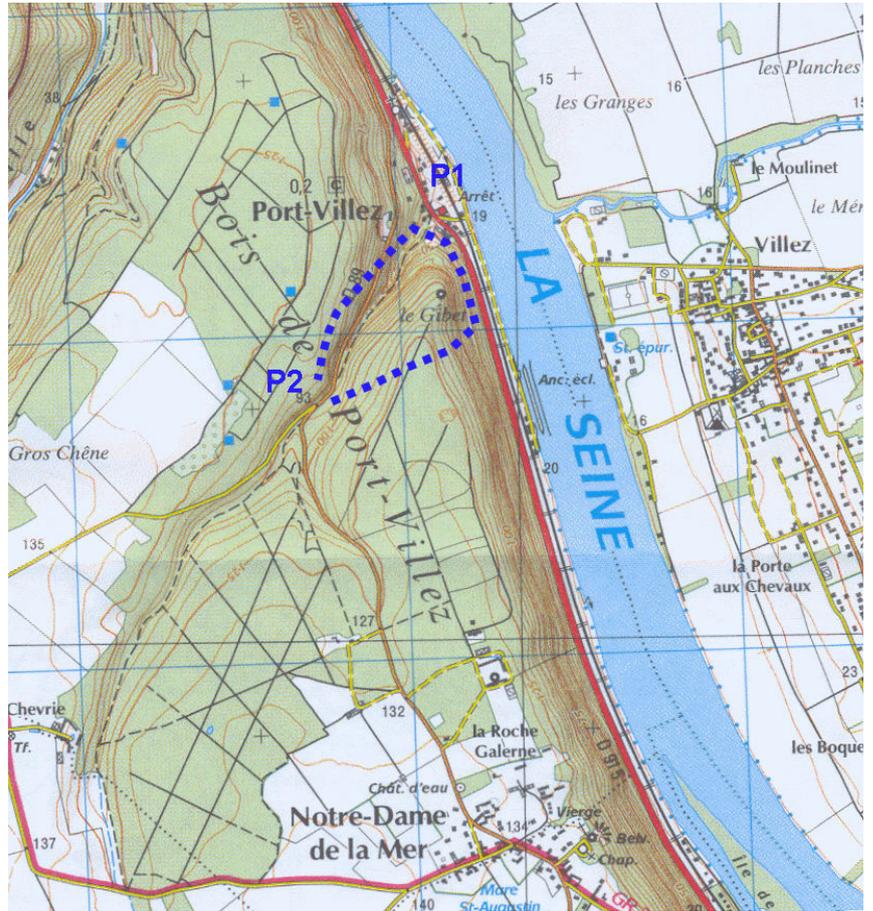
- Aristolochia clematitis*
- Juncus tenuis*
- Phalaris arundinacea*
- Solidago gigantea*
- Ulmus minor*.

## Deuxième site : les éboulis calcaires entre Clachalôze et Tripleval

Depuis la Roche-Guyon, nous longeons le coteau de la Seine et ses nombreux pinacles, moins saillants ici que ceux de Haute-Isle. Nous nous arrêtons au pied de l'un d'entre eux. Sur la roche mère (craie blanche à silex du Santonien), la végétation s'implante essentiellement dans les fissures. Elle colonise plus largement les grèzes (brèches de pente à éléments calcaires anguleux) et les éboulis aux pieds des coteaux. Le milieu tend à se fermer, comme en témoignent les ligneux (*Prunus mahaleb*, *Pinus sylvestris*...) qui sont déjà installés. L'exploitation de granulats en pied de coteau permettrait le maintien de la végétation caractéristique de ces milieux ouverts que nous avons explorés. C'est le substrat sur lequel se rencontre *Leontodon hispidus* subsp. *hyoseroides*. Ses feuilles sont profondément découpées en lobes dont les latéraux sont redressés par rapport au plan du limbe et le terminal très étroit. Mais des formes intermédiaires avec le subsp. *hispidus* existent. Taxon montagnard, il n'est connu en Île-de-France que du secteur de La Roche-Guyon, sur des éboulis crayeux.

Liste des espèces observées, accompagnant le *Leontodon* sur l'éboulis :

- Anthyllis vulneraria*
- Astragalus monspessulanus*
- Brachypodium rupestre*
- Campanula rotundifolia*
- Galium mollugo*
- Leontodon hispidus* subsp. *hyoseroides*
- Libanotis pyrenaica*
- Sesleria caerulea*.



Carte 1. Extrait de la carte topographique IGN Série Bleue 2113 O (Vernon)

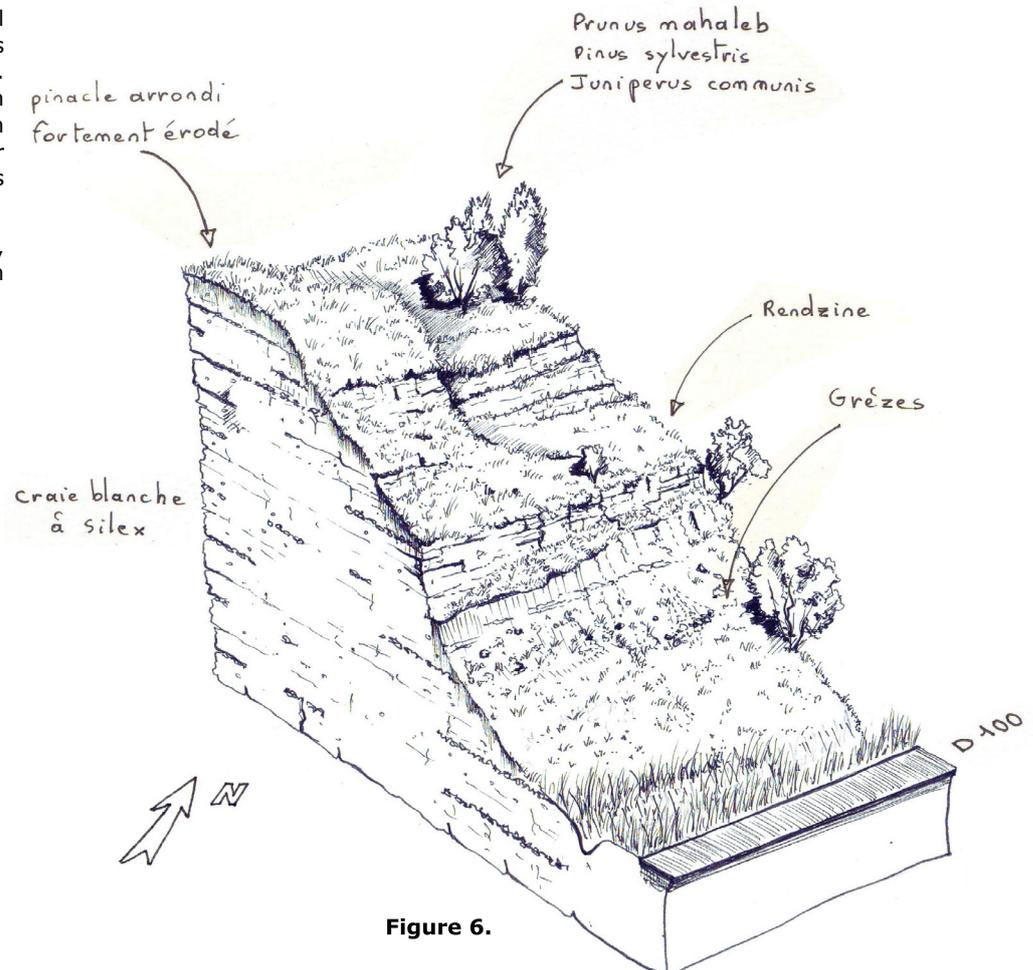


Figure 6.

## Troisième site : le val de Port-Villez

Nous nous intéressons au val de Port-Villez qui entaille la concavité d'un méandre de la Seine. Le substrat est crayeux, mais, ce versant regardant vers le nord, la végétation diffère nettement de celle des coteaux visités précédemment. La tendance montagnarde est de plus accentuée par l'encaissement prononcé du vallon. Le sol est de type mull carbonaté (feuilles mortes reconnaissables reposant directement sur l'horizon humifère). Nous identifions quelques fougères, puis les herbacées du sous-bois et quelques ligneux.

Les fougères :

*Asplenium scolopendrium*  
*Athyrium filix-femina*  
*Dryopteris dilatata*  
*Dryopteris filix-mas*  
*Polystichum setiferum*.

Autres herbacées du sous-bois et quelques ligneux :

*Acer campestre*  
*Anthericum ramosum*  
*Carex sylvatica*  
*Circaea lutetiana*  
*Dactylis glomerata*  
*Epipactis helleborine*  
*Eupatorium cannabinum*  
*Fagus sylvatica*  
*Hieracium glaucinum*  
*Hieracium lachenalii*  
*Hieracium murorum*  
*Lotus corniculatus*  
*Melica uniflora*  
*Melittis melissophyllum*  
*Mercurialis perennis*  
*Neottia ovata* [= *Listera ovata* (L.) R. Br.]  
*Poterium sanguisorba* [= *Sanguisorba minor* Scop.]  
*Quercus pubescens*  
*Ranunculus acris*  
*Rosa arvensis*  
*Rubia peregrina*  
*Rumex sanguineus*  
*Scrophularia nodosa*  
*Valeriana officinalis* subsp. *officinalis*  
*Valeriana officinalis* subsp. *tenuifolia* [= *Valeriana wallrothii* Kreyer]  
*Viburnum opulus*.

En descendant le vallon, nous quittons progressivement le hêtre qui nous accompagnait en amont. En contrebas, sur un promontoire mieux exposé à la lumière que le vallon, nous menons un inventaire. Nous rencontrons notamment *Digitalis lutea*, calcicole très rare en Île-de-France. Après un inventaire riche mené au soleil, nous contemplons l'étendue du méandre en pique-niquant. Malgré une recherche minutieuse nous n'avons pas retrouvé l'*Herminium monorchis* dont cette pelouse était la seule station d'Île-de-France (une centaine de pieds en 1995 ; dernière observation en 2010).

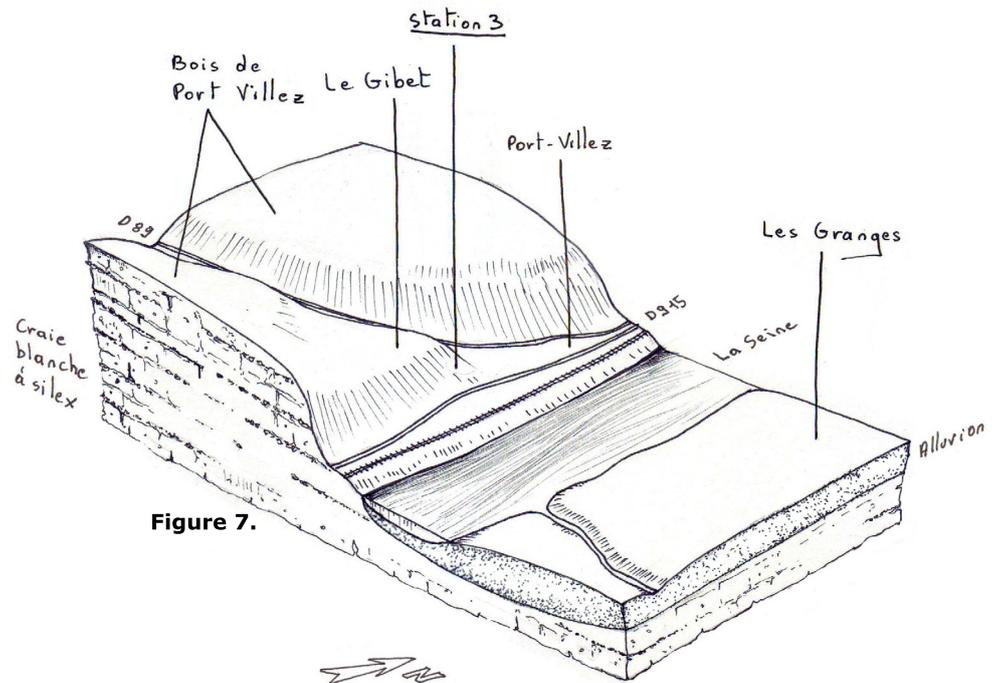


Figure 7.

Liste des espèces observées :

*Acer campestre*  
*Acer pseudoplatanus*  
*Achillea millefolium*  
*Anthericum ramosum*  
*Arrhenatherum elatius*  
*Brachypodium rupestre*  
*Briza media*  
*Carex flacca*  
*Centaurea scabiosa*  
*Cirsium acaulon*  
*Corylus avellana*  
*Digitalis lutea*  
*Epipactis atrorubens*  
*Epipactis helleborine*  
*Euphorbia amygdaloides*  
*Fagus sylvatica*  
*Fraxinus excelsior*  
*Galium pumilum*  
*Hedera helix*  
*Hieracium vulgatum*  
*Hippocrepis comosa*  
*Jacobaea erucifolia* [= *Senecio erucifolius* L.]  
*Koeleria pyramidata*  
*Libanotis pyrenaica*  
*Lotus corniculatus*  
*Mercurialis perennis*  
*Neottia ovata* [= *Listera ovata* (L.) R. Br.]  
*Ophrys apifera*  
*Ophrys insectifera*  
*Orchis militaris*  
*Platanthera chlorantha*  
*Polygala calcarea*  
*Poterium sanguisorba* [= *Sanguisorba minor* Scop.]  
*Pulsatilla vulgaris*  
*Sesleria caerulea*  
*Teucrium chamaedrys*  
*Teucrium scordium*  
*Valeriana officinalis* subsp. *tenuifolia* [= *Valeriana wallrothii* Kreyer]  
*Viburnum lantana*  
*Vicia sepium*.

## Quatrième site : le marais de Giverny

Depuis l'ancienne gare de Giverny, nous prenons « le chemin des marais » traversant le lieu dit « les Ouches ». Ce cheminement est l'occasion d'identifier quelques ligneux et herbacées peuplant le marais. Nous nous enfonçons ensuite dans la ripisylve. En plus de très nombreux moustiques, nous avons noté :

- Acer negundo*
- Alisma plantago-aquatica*
- Alnus glutinosa*
- Angelica sylvestris*
- Arum italicum*
- Chelidonium majus*
- Euphorbia palustris*
- Filipendula ulmaria*
- Glyceria maxima*
- Helminthotheca echioides* [= *Picris echioides* L.]
- Helosciadium nodiflorum* [= *Apium nodiflorum* (L.) Lag.]
- Heracleum sphondylium*
- Humulus lupulus*
- Impatiens noli-tangere*
- Iris pseudacorus*
- Lonicera pileata*
- Lycopus europaeus*
- Phalaris arundinacea*
- Reynoutria sachalinensis*
- Rumex hydrolapathum*
- Salix x rubens*
- Solanum dulcamara*
- Sonchus asper*
- Symphytum officinale*.

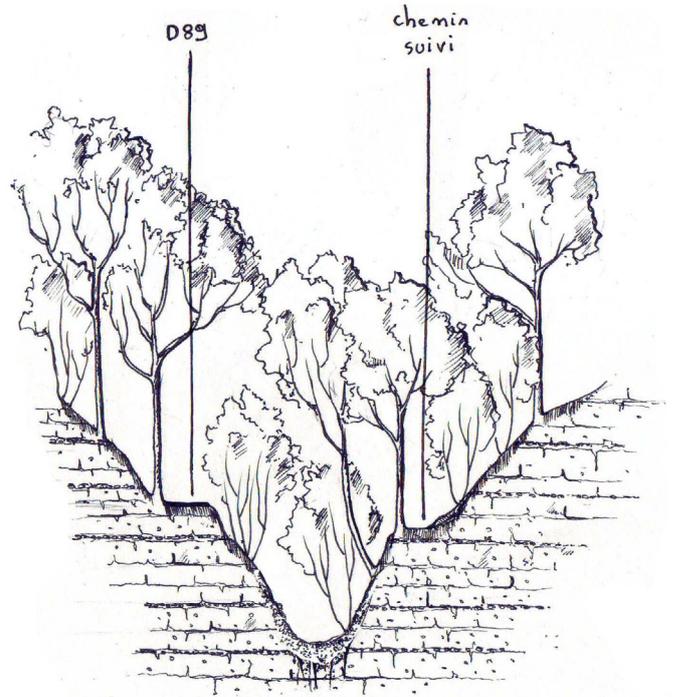
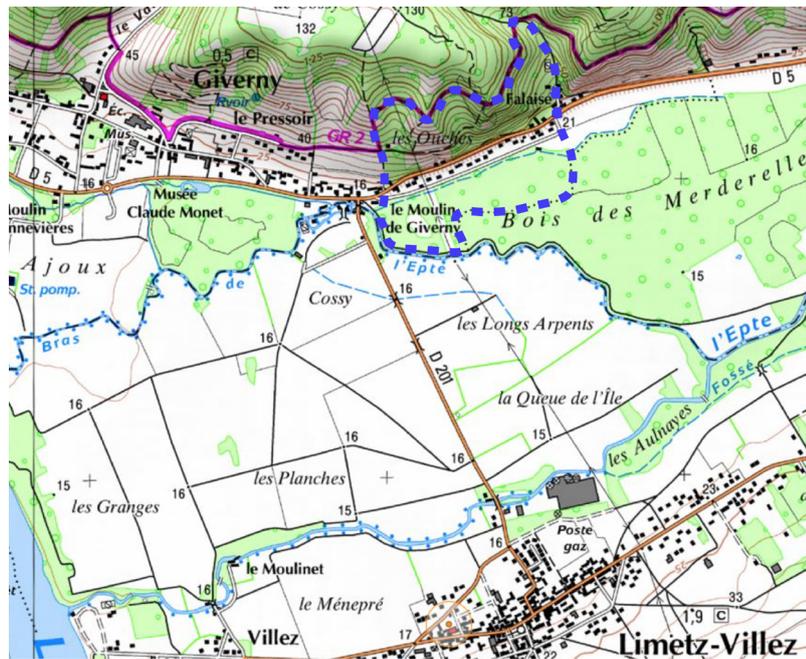


Figure 8. Val de Port-Villez



Carte 2. Extrait de la carte topographique IGN Série Bleue 2113 O (Vernon)



Photo 1. Le marais de Giverny, 12 juin 2014, © R. BOCQUET



Photo 2. Le coteau de Giverny, 12 juin 2014, © R. BOCQUET

## Cinquième site : les coteaux de Giverny

Depuis le marais, un chemin au creux d'un vallon nous entraîne vers le nord pour rejoindre le GR 2. Nous l'empruntons à flanc de coteau, sous le couvert du bois du Gros Chêne. Le point de

D'un coteau à l'autre du méandre de la Seine, cette dernière journée de notre mini-session a été l'occasion de riches rencontres floristiques, spécifiques d'expositions variées. Un grand merci à Gérard et Christian.

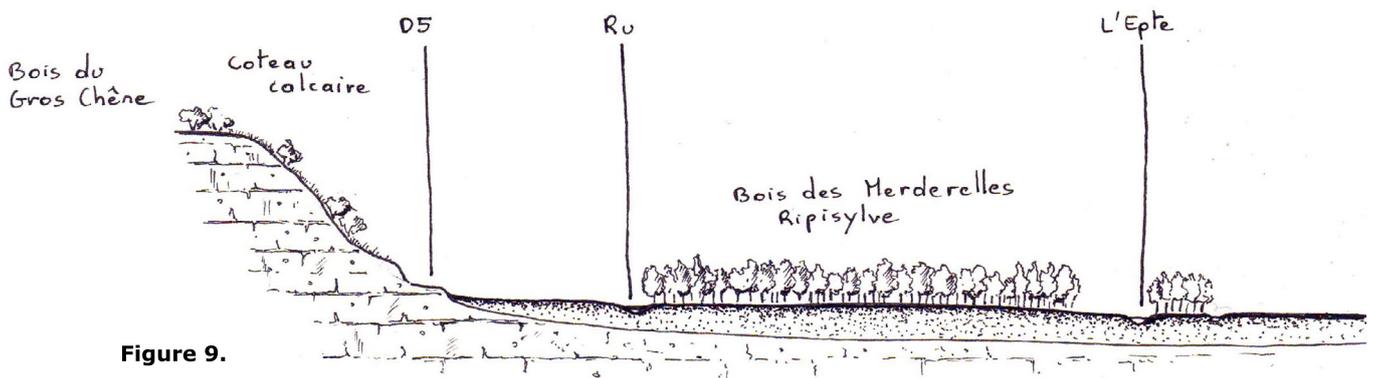


Figure 9.

vue s'ouvre ensuite sur le méandre de la Seine. Au loin, nous pouvons reconnaître Port-Villez et son vallon que nous avons arpenté précédemment. En pleine lumière, nous menons l'inventaire floristique de ce coteau exposé au sud.

*Allium sphaerocephalon*  
*Bupleurum falcatum*  
*Catapodium rigidum*  
*Doronicum plantagineum* (en lisière arborée)  
*Echium vulgare*  
*Festuca marginata*  
*Globularia bisnagarica*  
*Helianthemum apenninum*  
*Helianthemum nummularium*  
*Libanotis pyrenaica*  
*Odontites vernus* subsp. *serotinus*  
*Prunella laciniata* (GR au nord de Giverny)  
*Ribes uva-crispa* (GR en sous-bois au nord de Giverny)  
*Sedum sexangulare*  
*Sesleria caerulea*  
*Vincetoxicum hirundinaria*.

Nous reprenons le GR 2 en direction de Giverny. Des traces de giroyage signalent une volonté de maintenir ces coteaux en partie ouverts. Nous dévalons ensuite le coteau pour rejoindre l'ancienne gare, en lisière du marais.

## Bibliographie

- ARNAL Gérard, 2013 - *Flore des coteaux de la Seine autour de la Roche-Guyon*. Éditions de l'Amandier, Paris, 479 p.
- ARNAL Gérard, 1996 - *Les plantes protégées d'Île-de-France*, Biotope, 349 p.
- BOURNERIAS Marcel, ARNAL Gérard & BOCK Christian, 2001 - *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, Belin, 639 p.
- COLLECTIF, 2014 - *TAXREF v8.0, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion* Muséum national d'histoire naturelle. Paris. Rapport SPN 2014-42, 126 p.
- JAUZEIN Philippe, NAWROT Olivier, 2011. *Flore d'Île-de-France*, éd. Quæ, 970 p.
- JAUZEIN Philippe, NAWROT Olivier, 2013. *Flore d'Île-de-France. Clés de détermination, taxonomie, statuts*, éd. Quæ, 606 p.
- TISON J.-M. & de FOUCAULT B. (coords), 2014 - *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.